APAVE
Infrastructures et Construction France
AGENCE DE KOUROU
Angle avenue Pariacabo rue Auprat BP 711
97387 KOUROU CEDEX
N° SIRET : 90386907100840

DONNEUR D'ORDRE
DIRECTION INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE
QUARTIER DE LA MADELEINE - CS 56019
97306 CAYENNE CEDEX
CONTACT :
jean-francois-s.henry@intradef.gouv.fr

DIAGNOSTIC PRODUITS EQUIPEMENTS MATERIAUX DECHETS

Décret n° 2021-821 du 25 juin 2021
Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021
Décret n° 2021-872 30 juin 2021
Arrêtés du 26 mars 2023



Numéro d'offre **: 2735516** Numéro de contrat : C25103680 Numéro de rapport (n° de tâche) **:** **T250779475** Date :10/10/25	Lieu d'intervention : avenue des Flamboyants 97300 Cayenne **Destinataire rapport :** **DIRECTION INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE**	Date(s) d'intervention : Les 16 et 28/07/25 Intervenant : Elisabeth SOUCHARD Signature :

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité

Nombre de pages total du document : 4040 pages

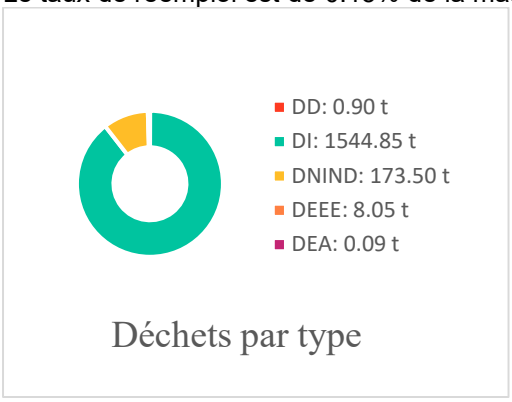
CONCLUSIONS

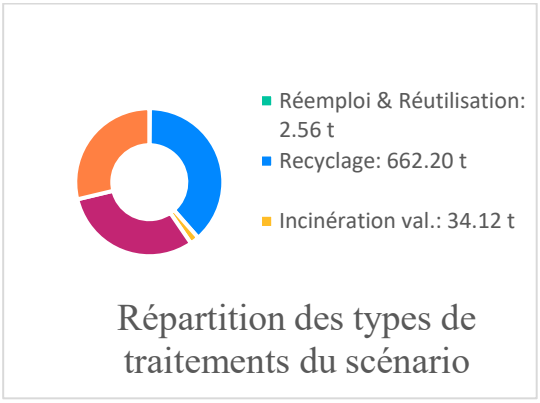
Le diagnostic PEMD que nous avons réalisé pour votre compte sur l'opération Démolition du quartier Berthelin Journet a permis d'analyser 1727.4 tonnes de ressources libérées (y compris DD, soit 1726.49 tonnes hors DD).

Nous vous proposons le scénario de traitement du gisement dont la synthèse est la suivante :

1727.4 t	2.56 t	38.5 %	69.29 %
Masse totale du gisement	Masse totale en réemploi	Taux de valorisation matière 3R[1]	Taux de valorisation avec remblaiement carrière

Le taux de réemploi est de 0.15% de la masse totale du gisement valorisable.





DD : Déchet dangereux
DI : Déchet Inerte
DNIND : Déchet Non Inerte et Non Dangereux
DEEE : Déchet d'Equipement Electrique et Electronique
DEA : Déchet d'Equipment d'Ameublement

PRECISIONS CONCERNANT LES PRODUITS EQUIPEMENTS MATERIAUX POTENTIELLEMENT RÉEMPLOYABLES

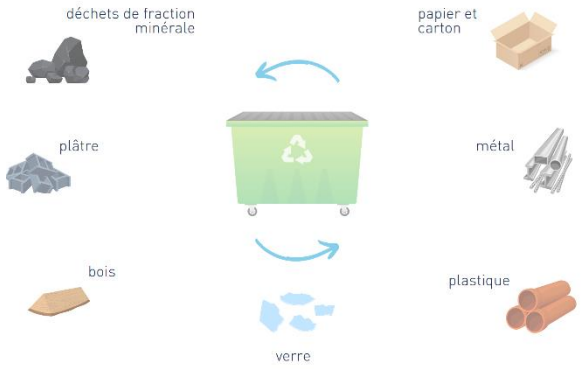
Nous avons estimé peu de potentiel de réemploi sur le site. Le potentiel réemploi comprend principalement des céramiques et des luminaires.

PRECISIONS CONCERNANT LES DECHETS GENERES PAR LE CHANTIER

Le tri 7 flux est obligatoire (il existe deux types de dérogations, partielle ou totale : surface affectée aux déchets <40 m² ou volume total de déchets <10 m³)

•

La Responsabilité Elargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (REP PMCB), qui s'appuie sur le principe du pollueur/payeur. Cette REP PMCB peut permettre la reprise des déchets sans frais, grâce à une éco-participation comprise dans le prix de vente des produits neufs. Les déchets doivent être triés suivant les consignes de tri définies par l'OCA-Bâtiment https://oca-batiment.org/.



Le tri des déchets dangereux est obligatoirement séparé des autres déchets, dans une zone dédiée et balisée, à l'abri des intempéries, dans un contenant adapté, sur sol étanche ou dans un bac de rétention.

[1] 3R : Réemploi – Recyclage - Réutilisation

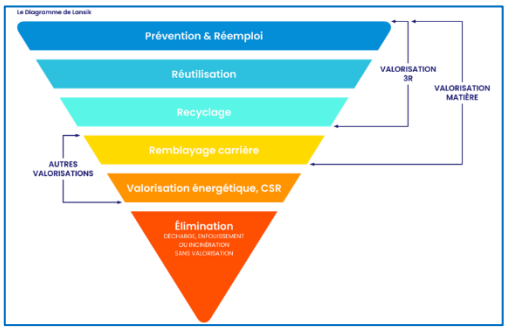
Sommaire

CONCLUSIONS 2
1 ENJEUX ET CONTEXTE DE LA MISSION 4
1.1 L'économie circulaire – Définition 4
1.2 Objectifs du diagnostic PEMD 5
1.3 Méthodologie 6
2 INFORMATIONS RELATIVES AU BATIMENT 6
2.1 Localisation 6
2.2 Caractéristiques 10
2.3 Plans 10
3.INTERVENANT(S) 10
4.MAITRE D'OUVRAGE 11
5 PERIMETRE DU DIAGNOSTIC 11
5.1 Locaux visités / non visités 11
5.2 Programme de travaux 11
5.3 Documents consultés 11
6.PRESENTATION DE LA MISSION 13
6.1 Objectifs 13
6.2 Conditions de réalisation 13
6.3 Sondages ou investigations réalisées 14
6.4 Limites de prestation 14
7.OBLIGATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE 14
8. RECAPITULATIF DES DONNEES SAISIES 15
9.PARTIE REEMPLOI / IDENTIFICATION DES PEM POTENTIELLEMENT REEMPLOYABLES 17
10.PARTIE DECHETS / PRISE EN COMPTE DES PEM EN TANT QUE DECHETS 25
DECHETS INERTES 25
DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES 25
DECHETS D'EQUIPEMENTS 27
DECHETS DANGEREUX 28
TABLEAU ANNEXE 29
11.ACTEURS DU REEMPLOI / FILIERES IDENTIFIEES 30
ANNEXE PLANS DU BATIMENT / CARTOGRAPHIE 33
ANNEXE ATTESTATION DE FORMATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE 38
ANNEXE ATTESTATION ASSURANCE 39
ANNEXE AUTRES DOCUMENTS **Erreur ! Signet non défini.**

1 ENJEUX ET CONTEXTE DE LA MISSION

1.1 L'économie circulaire – Définition

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) du 18 août 2015 a posé les prémices de la transition au bénéfice de l'économie circulaire



« La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets. »

(Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – Ministère de la Transition Energétique, 6 avril 2023)

AFLEYA-AKIBO

Mais l'acte fondateur, plus récent, est relatif à la loi AGEC pour favoriser l'économie circulaire sur l'ensemble du territoire national

La loi anti-gaspillage pour une Économie Circulaire, dite AGEC, inaugure la sémantique des « 3R » (Code de l'Environnement L541-1-1) pour limiter et valoriser les déchets :

LE RÉEMPLOI

se définit comme « toute opération par laquelle des substances, matières ou produits, qui ne sont pas des déchets, sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. »

LA RÉUTILISATION

porte sur « toute opération par laquelle des substances, matières ou produits devenus déchets, sont utilisés de nouveau. »

LE RECYCLAGE

consiste « en toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leurs fonctions initiales ou à d'autres fins. »

La loi AGEC 2020 est une stratégie nationale pour passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.
Son application passe par la mise en place de plusieurs leviers, dont le tri (7flux) et la traçabilité des déchets. Mais aussi l'arrivée de la REP PMCB (Responsabilité Elargie du Producteurs et Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment) et des 4 éco-organismes agréés. Ils seront chargés de financer (via les éco-contribution) la collecte et le traitement des déchets du bâtiment, avec des objectifs de réemploi et de recyclage.

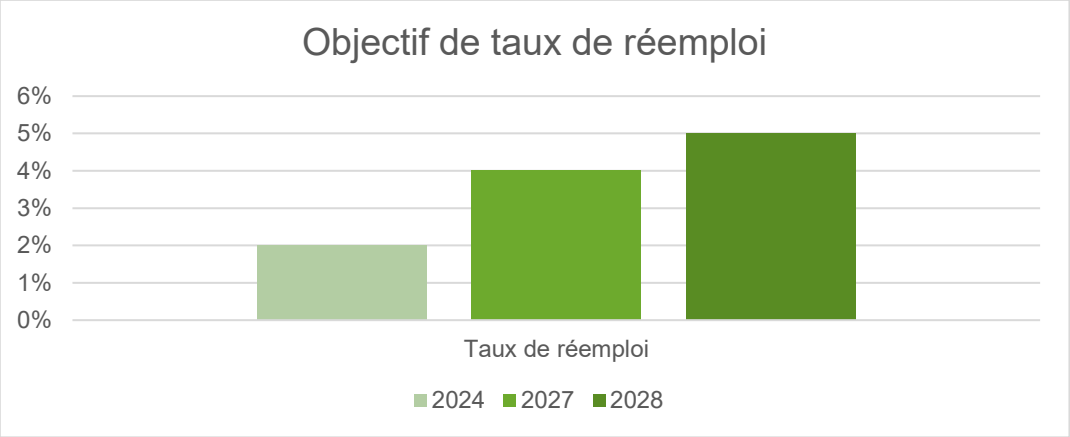
La Commission Européenne a fixé aux États un objectif à atteindre, à partir de 2020, d'un taux de valorisation matière des déchets de 70 %. Pour les Déchets Non Inertes non Dangereux (DNIND), cet objectif a été fixé à 55% en 2020 et passe à 65% en 2025
L'agrément des éco-organismes de la REP PMCB est soumis à l'atteinte d'objectifs de valorisation ambitieux sur le recyclage de certains types de déchets et sur le réemploi :

Recyclage

Année	2021	2027	Enjeux complémentaires
Béton	33,3%	60%	
Métal	90%	90%	Améliorer le taux de collecte

Bois	41%	45%	
Plâtre	16%	37%	
Plastiques	17%	24%	
Verre	3%	18%	Favoriser la boucle fermée

Réemploi

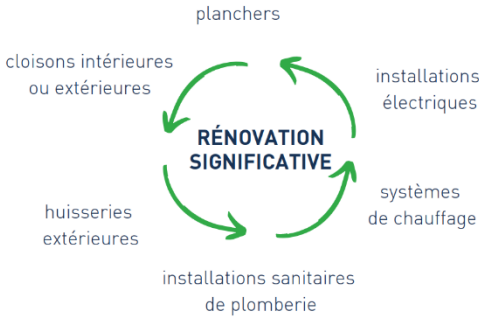


1.2 Objectifs du diagnostic PEMD

La loi AGEC prévoit une nouvelle obligation pour les maîtres d'ouvrages détaillée sous les décrets n°2021-821, n° 2021-822 et n° 2021-872.

Les maîtres d'ouvrages ont désormais l'obligation de réaliser un diagnostic PEMD pour la gestion des Produits, Équipements, Matériaux (PEM) et des Déchets (D) issus des bâtiments voués à la déconstruction ou objets de « rénovation significative »

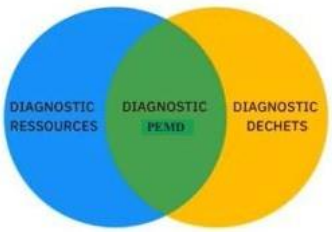
- Dont la surface cumulée de plancher est supérieure à 1 000 m2 (ensemble de bâtiments à l'échelle de l'opération)
- Ou qui ont hébergé une ou plusieurs substances dangereuses (article R4411-6 du code du travail).



Une rénovation est considérée comme significative si l'opération consiste à détruire ou remplacer au moins deux éléments de second œuvre (voir ci-dessous), à la condition que les travaux concernés conduisent à détruire ou remplacer une partie majoritaire de chacun de ces éléments :

Le diagnostic **PEMD** :

- Vient **étendre le diagnostic déchets** avant démolition
- Porte sur la gestion des **produits, équipements, matériaux et déchets** issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments
- A été créé afin que les maîtres d'ouvrage intègrent systématiquement à leurs diagnostics l'**identification des potentiels de réemploi.**



La maîtrise d'ouvrage doit ainsi inciter les entreprises à :

- Trier les déchets lorsque cela est possible,
- Favoriser les filières de réemploi et de valorisation,
- Faire apparaître le mode opératoire choisi et le coût correspondant
- Mettre en place une organisation commune pour la gestion et l'élimination des déchets.

L'enjeu de ce nouveau dispositif est multiple :

- Identifier les potentiels de réemploi, ou réutilisation des matériaux issus de la déconstruction
- Faire évoluer les pratiques de démolition vers des pratiques de déconstruction pour un curage sélectif voire une dépose préservante.
- Alléger les tonnages de déchets mis en décharge, dynamiser les réseaux professionnels et sociaux locaux pour le réemploi de matériaux et équipements de seconde main et éviter le gaspillage des matières premières.

1.3 Méthodologie

Le diagnostiqueur PEM-D va évaluer les caractéristiques des produits, équipements, matériaux et déchets prévisibles issus des travaux de démolition ou de rénovation significative des bâtiments.
Ceci afin d'identifier :



2 INFORMATIONS RELATIVES AU BATIMENT

2.1 Localisation

- Adresse : avenue des Flamboyants, 97300 Cayenne
- Référence Cadastrale : BD-329 et 330
- Bâtiments :

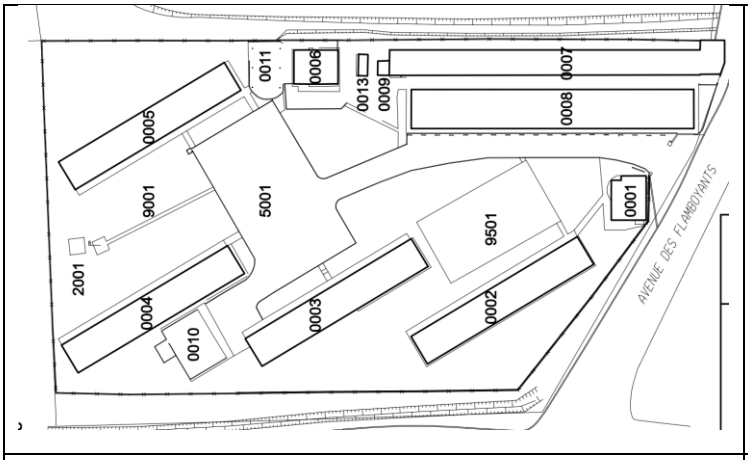
Nom	Nature	Date du Permis de Construire / Date de construction
Bâtiment 0001	Poste de police	1978
Bâtiment 0002	Logement collectif	1978
Bâtiment 0003	Logement collectif	1978
Bâtiment 0004	Logement collectif	1978
Bâtiment 0005	Logement collectif	1978
Bâtiment 0006	Bureaux / poste de commandement	1978
Bâtiment 0008	Logements collectif / salle de formation	1978
Bâtiment 0010	Garage	1984

Bâtiment 0011	Carbet	1990
Bâtiments 0007 et 0009	Locaux de stockage / Salle de sport	Non précisé
Ouvrages extérieurs	Non précisé	Non précisé

- Historique d'utilisation :
- Espaces disponibles :
 - Chantier ☒
 - Rue ☐
 - Autres espaces publics utilisables (parking, terrain, trottoirs) ☐
 - Espaces privatifs :

▪ Implantation :
 - Zone urbaine dense ☐
 - Zone urbaine ☒
 - Zone rurale ☐

PHOTOS *(photos aériennes, photos des bâtiments …)*



Quartier Berthelin Journet – Plan de masse



Bâtiment 001 - Façade



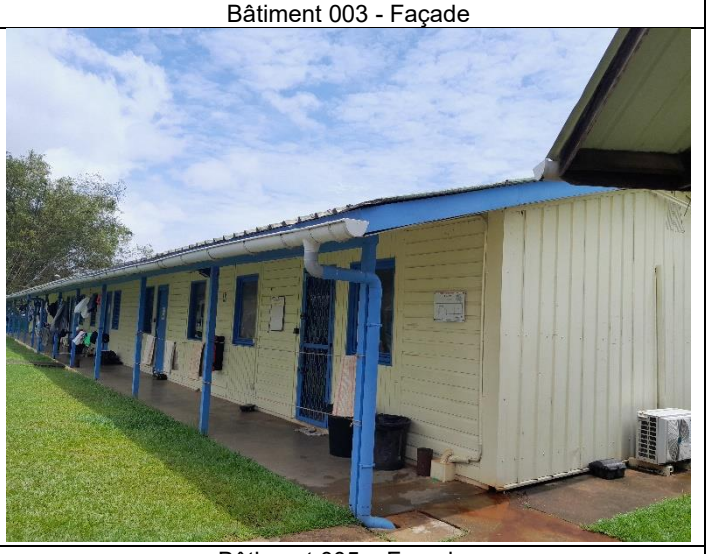
Bâtiment 002 - Façade



Bâtiment 003 - Façade



Bâtiment 004 – Façade



Bâtiment 005 – Façades



Bâtiment 006 - Façade



Bâtiment 007 - Façade



Bâtiment 008 - Façade



Bâtiment 009 - Façade



Bâtiment 010 – Façade



Bâtiment 011 – Façades

2.2 Caractéristiques

Nature et localisation de l'ensemble des matériaux, produits de construction et équipements des bâtiments ainsi que de leur fonction dans l'emprise de l'opération (descriptif général) :

Bâtiments 001 et 006 à 010	
Système constructif	
Murs porteurs (Pierre, béton, …)	Parpaings
Planchers (Poutrelles hourdis, béton, bois, …)	Béton
Charpente (métallique, bois, …)	Bois et métal
Couverture (Bacs aciers, ardoise, tuiles, …)	Bacs aciers
Cloisons (Briques creuses, plâtres, …)	Parpaings
Faux plafond (Dalles minérales, …)	Dalles minérales, panneaux contreplaqué et lambris PVC
Doublages (Briques creuses, …)	/

Bâtiments 002 à 005	
Système constructif	
Murs porteurs (Pierre, béton, …)	Ossature bois
Planchers (Poutrelles hourdis, béton, bois, …)	Béton et bois
Charpente (métallique, bois, …)	Bois et métal
Couverture (Bacs aciers, ardoise, tuiles, …)	Bacs aciers
Cloisons (Briques creuses, plâtres, …)	Parpaings et ossature bois
Faux plafond (Dalles minérales, …)	Dalles minérales, panneaux contreplaqué et lambris PVC
Doublages (Briques creuses, …)	/

Bâtiment 011	
Système constructif	
Murs porteurs (Pierre, béton, …)	Structure bois
Planchers (Poutrelles hourdis, béton, bois, …)	Béton
Charpente (métallique, bois, …)	Bois
Couverture (Bacs aciers, ardoise, tuiles, …)	Bacs aciers
Cloisons (Briques creuses, plâtres, …)	/
Faux plafond (Dalles minérales, …)	/
Doublages (Briques creuses, …)	/

Ouvrages extérieurs	
Fosse septique, réservoir, circulation piéton	Béton
Parking et voirie	Enrobés

Installations ou équipements spécifiques	
Installations, processus liés au bâtiment	/

2.3 Plans

Les plans du bâtiment, s'ils nous ont été communiqués, figurent en annexe du présent document.

3.INTERVENANT(S)

Repérage réalisé par : Elisabeth SOUCHARD

Organisme d'assurance professionnelle : AXA France IARD

- Adresse assurance : 313, Terrasse de l'Arche - 922727 Nanterre
- N° de contrat d'assurance : 10800807204
- Date de validité : 31/12/2025

Accompagnateur : Aucun

4.MAITRE D'OUVRAGE

Nom : DIRECTION INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE
Adresse : QUARTIER DE LA MADELEINE - CS 56019 97306 CAYENNE CEDEX

Représentant : M. Henry

5 PERIMETRE DU DIAGNOSTIC

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les composants et les locaux ou les volumes auxquels il a pu accéder dans des conditions normales de sécurité.

5.1 Locaux visités / non visités

Etage	Local / partie d'immeuble	Visitée	Justification
R-1	Ouvrages enterrés	NON	Inaccessible

5.2 Programme de travaux

5.3 Documents consultés

Date	Référence	Société	Objet	Conclusions
26/05/2025	2432658 - 102525	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 001	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
26/05/2025	2432658 - 102525	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 001	Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il n'a pas été repéré à ce stade de la mission de matériaux et produits contenant de l'amiante.
07/10/2024	2432658 - 90630	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 002	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
07/10/2024	2432658 - 90630	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 002	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

08/10/2024	2432658 - 90631	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 003	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
08/10/2024	2432658 - 90631	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 003	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
07/04/2025	2432658 - 101671	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 004	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
07/04/2025	2432658 - 101671	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 004	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
27/05/2025	2432658 - 101590	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 005	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
07/04/2025	2432658 - 101590	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 005	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.
28/05/2025	2432658 - 101591	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 006	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
28/05/2025	2432658 - 101591	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 006	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.
03/06/2025	2432658 - 101670	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiments 007 et 009	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
03/06/2025	2432658 - 101670	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiments 007 et 009	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
03/06/2025	2432658 - 101669	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 008	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.

08/04/2025	2432658 - 101669	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 008	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.
09/12/2024	2432658 – 90651 V2	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 010	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
09/12/2024	2432658 – 90651 V2	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 010	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.
27/05/2025	2432658 - 101672	APAVE	Repérage plomb avant démolition – Bâtiment 011	Le code du travail ne fixe pas de seuil, ni de limites massique ou surfacique en plomb dans les peintures en dessous desquelles il n'y aurait pas de mesures spécifiques (protection adaptée) à mettre en œuvre. Par conséquent, toutes les mesures ou résultats d'analyse sont référencés dans le rapport.
08/04/2025	2432658 - 101672	APAVE	Repérage amiante avant démolition – Bâtiment 011	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.
22/11/2007	30350440-6	APAVE	Constat amiante en vue de la constitution du DTA – Ensemble du site	Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.
23/06/2009	973 302 008 Q	Non communiqué	Plan de masse	/

Les documents suivants n'étaient pas disponibles :

- Etat relatif à la présence de termites
- Dossier des ouvrages exécutés

6.PRESENTATION DE LA MISSION

6.1 Objectifs

Ce diagnostic a pour objectif d'identifier la nature des produits, équipements, matériaux et déchets prévisibles, d'estimer leurs quantités, d'évaluer leur potentiel de réemploi sur site ou hors site ainsi que les filières de valorisation et de traitement appropriées pour une gestion optimisée au cours du chantier.

6.2 Conditions de réalisation

- Date(s) et nature des visites sur site

Date(s) de la ou des visite(s)	Objet
16/07/2025	**Bâtiments 001, 002, 003, 006, 010 et 011**
16/07/2025	**Bâtiments 004, 005, 007, 008, 009 et ouvrages extérieurs**

- Conditions d'intervention : *locaux meublés et en activité*
- Moyens mis à disposition du diagnostiqueur : *néant*
- Certains gisements ou déchets n'ont pas pu être quantifiés. Il s'agit des éléments suivants :

Gisements / déchets	Causes d'exclusion
Déchets résiduels	Locaux occupés
Ouvrages enterrés	Inaccessible et absence de documents descriptifs communiqués

- Hypothèses de calcul des masses retenues :
 Certains gisements ou déchets ont été quantifiés grâce à des hypothèses, ratios ou estimations. Il s'agit des éléments suivants :

Gisements / déchets	Méthode de quantification
Fondations	Radier épaisseur 20cm + chape épaisseur 5cm
Dalles béton	Epaisseur 10cm
Murs	Parpaing creux épaisseur 20cm pour les bâtiments 001, 006 à 010 et les sanitaires des bâtiments 002 à 005. Ossature bois 23,2 kg/m² pour les bâtiments 002 à 005.
Câble électriques	Ratio câble cuivre : 0,78kg/m² de bâtiment fermé

6.3 Sondages ou investigations réalisées

Inspection visuelle et sondages à l'aide d'outils manuels.

6.4 Limites de prestation

Ne font pas partie de la prestation : Les diagnostics amiante / plomb / termites avant travaux.
Ces diagnostics devront être réalisés et finalisés avant le début des travaux.
Si des produits ou matériaux dangereux sont identifiés en cours de travaux, une nouvelle visite sera nécessaire afin d'identifier et quantifier ce qui sera classé en déchets dangereux.
Le rapport dans sa version actuelle prend en considération les conclusions des différents rapports de diagnostics tels qu'ils nous ont été fournis.
Afin de donner à la Maitrise d'ouvrage une estimation de la quantité de PEMD en présence, nous procédons à une analyse de l'ensemble de ces PEMD. Cependant notre approche reste approximative pour ce qui concerne les masses en présence.
Notre diagnostic met donc en évidence des tonnages « estimés » en fonction des différentes catégories de PEMD identifiés.

Le diagnostic PEMD n'est pas un diagnostic ressources. Il identifie les PEM qui pourront être potentiellement réemployés mais ne permet pas de qualifier réellement le potentiel de réemploi.
Les PEM identifiés comme réemployables devront par la suite être testés sur les modalités de dépose préservante, les possibilités de stockage, sur leurs performances, caractéristiques techniques et réglementaires. Les tests permettront de s'assurer que les PEM retenus répondent à ces caractéristiques essentielles afin d'être réemployés dans un ouvrage, ainsi qu'aux exigences de viabilité et de pérennité.

7.OBLIGATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE

Art. R. 111-48 du code de la construction et de l'habitation
« Préalablement à l'acceptation des devis ou à la passation des marchés relatifs aux travaux de démolition ou de rénovation significative, le maître d'ouvrage transmet ce diagnostic aux personnes physiques ou morales susceptibles de concevoir ou de réaliser ces travaux. »

Art R. 111-49 du code de la construction et de l'habitation
« A l'issue des travaux de démolition ou de rénovation significative, le maître d'ouvrage est tenu d'établir un formulaire de récolement relatif aux produits, aux équipements et aux matériaux réemployés ou destinés à l'être et aux déchets issus de cette démolition ou de cette rénovation significative. »

Art. R. 111-50 du code de la construction et de l'habitation
Le maître d'ouvrage est tenu de transmettre au Centre scientifique et technique du bâtiment :

a) Le diagnostic PEMD préalablement à l'acceptation des devis ou à la passation des marchés relatifs aux travaux de démolition ou de rénovation significative

b) Le formulaire de récolement mentionné à l'article R. 111-49 dans un délai de quatre-vingt-dix jours suivant l'achèvement des travaux de démolition ou de rénovation significative.

8. RECAPITULATIF DES DONNEES SAISIES

Matériaux dangereux :
Ils représentent 0.05% du gisement
Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Huisserie métallique - porte - peinture PLOMBEE / masse indicative : 5,3 kg /M2 de porte	0.22 t	m2	42.4	26
Extincteur 6kg - poudre, CO2 - poids indicatif : 9 kg/ unité - DD	0.19 t	u	21	21
Enduit - type enduit maigre (plâtre/ciment) + peinture - avec AMIANTE sur support béton/parpaing - ep 1 mm - poids indicatif : 1,85 kg /M2	0.19 t	m2	100	2

Matériaux inertes :
Ils représentent 89.43% du gisement
Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Radier - béton armé - masse indicative : 2387 kg / M3	921.38 t	m3	386	9
Parpaing creux - 50x10x20 - poids indicatif : 100 kg / M2	167.30 t	m2	1673	13
Enrobé - masse indicative : 2350 kg / M3	105.75 t	m3	45	1

Matériaux non inertes - non dangereux :
Ils représentent 10.04% du gisement
Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Charpente bois - chevrons et pannes- masse indicative : 36 kg / M2	63.72 t	m2	1770	7
Bac Acier - simple peau - poids indicatif : 8 kg/M2	22.57 t	m2	2821.2	16
Mur ossature bois - montants/contreventement/ laine de roche / pare-pluie/ pare vapeur - séparation hors site - masse indicative : 23,2 kg / M2	20.54 t	m2	885	4

Équipements électriques et électroniques :
Ils représentent 0.47% du gisement
Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Baie serveur 19 pouces montée ligne 800, Capacité : 47U, LxPxH (mm) : 800x800x227 - poids indicatif 800 kg	4.80 t	u	6	6
Climatiseur Split - unité extérieur - poids indicatif : 35 kg	1.72 t	u	49	49
Climatiseur Split - unité intérieure murale - poids indicatif : 10kg	0.48 t	u	48	48

Équipements d'ameublement :
Ils représentent 0.01% du gisement
Le tableau ci-dessous donne le top 3 en poids de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité	Occurrence
Étagère murale de Douche / Lavabo - Céramique - dim indicatives : 63x14 - masse indicative : 3,1kg	0.09 t	u	30	30
Miroir sécurité-rond et support mural	< 50kg	u	1	1

9.PARTIE REEMPLOI / IDENTIFICATION DES PEM POTENTIELLEMENT REEMPLOYABLES

Nous avons identifié les produits / matériaux / équipements suivant comme potentiellement réemployables. Il est proposé d'affecter en réemploi 0.15 % du gisement en masse

Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	Applique murale lavabo tube néon ou led IP44	Bâtiment 0005 - RDC - Chambres Bâtiment 0002 - RDC - Chambres Bâtiment 0003 - RDC - Chambres Bâtiment 0004 - RDC - Chambres Bâtiment 0008 - RDC - Chambres et sanitaires Bâtiment 0001 - RDC - Chambre 2	16	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans entre 10 et 50 ans	48% bon état, 52% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs Prévoir une protection contre l'humidité	47.81 %
	BAES - Poids indicatif : 0,45kg/unité	Bâtiment 0006 - RDC et R+1 Bâtiments 0007 et 0009 - RDC Bâtiment 0008 - RDC	9	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans	47% bon état, 53% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs Prévoir une protection contre l'humidité	47.32 %

Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	Climatiseur Split - unité extérieur - poids indicatif : 35 kg	Bâtiment 0008 - Façade Bâtiment 0002 - Façade - Bâtiment 0005 - Façade - Bâtiment 0001 - Façade Bâtiments 0007 et 0009 - Façade Bâtiment 0006 - Façade Bâtiment 0003 - Façade Bâtiment 0004 - Façade	27	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans	55% bon état, 34% état moyen, 11% mauvais état	Dépose soignée avec compétences spécifiques requises	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs Prévoir une protection contre l'humidité	54.69 %
	Climatiseur Split - unité intérieure murale - poids indicatif : 10kg	Bâtiment 0003 - RDC - Chambres Bâtiment 0005 - RDC - Chambres Bâtiment 0006 - RDC - Bureaux Bâtiment 0002 - RDC - Chambres Bâtiment 0001 - RDC - Chambres	27	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans entre 10 et 50 ans	55% bon état, 34% état moyen, 11% mauvais état	Dépose soignée avec compétences spécifiques requises	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs Prévoir une protection contre l'humidité	54.69 %

Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
		Bâtiment 0004 - RDC - Chambres Bâtiment 0008 - RDC - RDC Bâtiments 0007 et 0009 - RDC - RDC									
	Étagère murale de Douche / Lavabo - Céramique - dim indicatives : 63x14 - masse indicative : 3,1kg	Bâtiment 0004 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0003 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0002 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0005 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0008 - RDC - Sanitaires	21	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	70% bon état, 30% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	70 %
	Evier - inox - 2 bacs - 1 égouttoir - poids indicatif : 4 kg -	Bâtiment 0005 - RDC - Foyer	1	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	100% bon état	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	100 %

Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	Lavabo + colonne - céramique - 50 à 70 cm, sans robinetterie ni vidage - poids indicatif : 29,6 kg / unité	Bâtiment 0006 - Etage 1 - Sanitaires Bâtiment 0008 - RDC - Chambres	10	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	77% bon état, 23% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	76.92 %
	Lavabo collectif - céramique - 90x39 - poids indicatif : 32 kg	Bâtiment 0008 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0003 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0004 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0005 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0002 - RDC - Sanitaires	20	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	65% bon état, 35% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	65.33 %

Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	Lavabo suspendu - céramique - taille moyenne - poids indicatif : 10 kg / unité	Bâtiment 0002 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0004 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0003 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0001 - RDC - Chambre 2 et sanitaires Bâtiment 0005 - RDC - Sanitaires	6	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	100% bon état	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	100 %
	Miroir avec support bois	Bâtiment 0008 - RDC - Chambres	6	/	Indéterminé	entre 2 et 10 ans	50% bon état, 50% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre l'humidité Prévoir une protection contre les chocs	50 %
	Panneau LED - Plafond - 60*60 - lumière blanche - poids unitaire 1.75kg	Bâtiment 0008 - RDC	3	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans	100% bon état	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs Prévoir une protection contre l'humidité	33 %

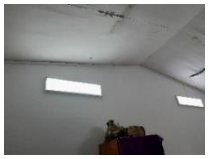
Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	Panneau LED suspendu 30x120cm	Bâtiment 0006 - RDC - Bureaux Bâtiment 0008 - RDC - Chambre 80 bis	6	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans	100% bon état	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre l'humidité Prévoir une protection contre les chocs	75 %
	Plafonniers, Appliques murales, Hublots (hors plafonnier led 60x60) - poids indicatif : 0,6 kg	Bâtiment 0006 - Etage 1 - Bâtiment 0003 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0006 - RDC Bâtiment 0002 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0005 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0001 - RDC - Chambre 1 et sanitaires Bâtiment 0008 - Façade Bâtiment 0004 - RDC - Sanitaires	13	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 2 et 10 ans entre 10 et 50 ans	36% bon état, 64% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs Prévoir une protection contre l'humidité	36.11 %

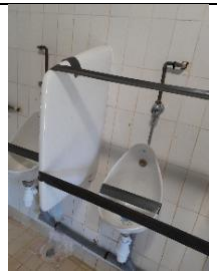
Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	Séparateur urinoir - céramique - dim indicatives 13 x 32 x 67,5 cm - masse indicative : 10,5 kg	Bâtiment 0004 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0002 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0005 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0003 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0008 - RDC - Sanitaires	7	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	88% bon état, 12% état moyen	Dépose soignée	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	87.5 %
	Urinoir - porcelaine - applique - poids indicatif : 8 kg / unité	Bâtiment 0005 - RDC Bâtiment 0003 - RDC Bâtiment 0004 - RDC Bâtiment 0002 - RDC	4	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	50% bon état, 50% état moyen	Coupure de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle soignée.	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	50 %
	Vidoir - céramique - 45x35 - poids indicatif : 14,2 kg	Bâtiment 0003 Bâtiment 0004 Bâtiment 0005 Bâtiment 0002 - RDC	4	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	80% bon état, 20% état moyen	Coupure de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle soignée.	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	80 %

Photo	Catégorie	Localisation	Quantité disponible	Dimensions	Type d' assemblage	Age estimé	Etat de conservation	Précautions de dépose	Précautions de transport	Précautions de stockage	Possibilités de réemploi*
	WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	Bâtiment 0008 - RDC Bâtiment 0006 - Etage 1 - Sanitaires Bâtiment 0003 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0004 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0001 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0005 - RDC - Sanitaires Bâtiment 0002 - RDC - Sanitaires	3	/	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	entre 10 et 50 ans	88% bon état, 12% état moyen	Coupure de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle soignée.	Transport en benne possible	Prévoir une protection contre les chocs	37.5 %

10.PARTIE DECHETS / PRISE EN COMPTE DES PEM EN TANT QUE DECHETS

DECHETS INERTES											
Catégorie de déchet	**Code déchet**	**Quantité estimée**		**Valorisation**				**Elimination**		**Précautions de gestion**	
				Valorisation matière			**Valorisation énergétique**	% incinération sans valorisation énergétique	% non valorisable, à enfouir		
		Masse en tonnes	Volume	% réutilisation (sur site/hors site)	% recyclable	% remblayage, comblement de carrière	% à incinérer avec valorisation énergétique			Techniques	Economiques
Béton	170101	1407.049		0.00%	37.62%	36.95%	0.00%		25.43%		
Tuiles et céramiques	170103	29.48		0.00%	38.00%	38.00%	0.00%		24.00%		
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)	170202	0.055		0.00%	3.00%	0.00%	0.00%		97.00%		
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron	170302	105.75		0.00%	33.00%	0.00%	0.00%		67.00%		

DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES											
Catégorie de déchet	**Code déchet**	**Quantité estimée**		**Valorisation**				**Elimination**		**Précautions de gestion**	
				Valorisation matière			**Valorisation énergétique**	% incinération sans valorisation énergétique	% non valorisable, à enfouir		
		Masse en tonnes	Volume	% réutilisation (sur site/hors site)	% recyclable	% remblayage, comblement de carrière	% à incinérer avec valorisation énergétique			Techniques	Economiques
Bois B : BR1	170201	90.26		0.00%	41.00%	0.00%	36.00%		23.00%		
Cuivre	170401	1.409		0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%		

DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES											
Catégorie de déchet	**Code déchet**	**Quantité estimée**		**Valorisation**				**Elimination**		**Précautions de gestion**	
				Valorisation matière			**Valorisation énergétique**	% incinération sans valorisation énergétique	% non valorisable, à enfouir	Techniques	Economiques
		Masse en tonnes	Volume	% réutilisation (sur site/hors site)	% recyclable	% remblayage, comblement de carrière	% à incinérer avec valorisation énergétique				
Aluminium	170402	0.153		0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%		
Ferreux	170405	45.608		0.00%	89.99%	0.00%	0.00%		10.01%		
PE	170203	0.035		0.00%	5.13%	0.00%	9.00%		85.87%		
PVC	170203	6.973		0.00%	5.00%	0.00%	9.00%		86.00%		
Laines minérales de verre	170604	2.869		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%		
Panneaux sandwich	170604	0.863		0.00%	75.14%	0.00%	4.95%		19.91%		
Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/alu/pvc et simple vitrage ou double vitrage	170904	1.467		0.00%	23.14%	0.00%	0.00%		76.86%		
Mélange de DND listés ci-dessus	170904	22.724		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%		

DECHETS D'EQUIPEMENTS											
Catégorie de déchet	**Code déchet**	**Quantité estimée**		**Valorisation**				**Elimination**		**Précautions de gestion**	
				Valorisation matière			**Valorisation énergétique**	% incinération sans valorisation énergétique	% non valorisable, à enfouir	Techniques	Economiques
		Masse en tonnes	Volume	% réutilisation (sur site/hors site)	% recyclable	% remblayage, comblement de carrière	% à incinérer avec valorisation énergétique				
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC, ...)	170103	2.308		0.00%	23.00%	45.00%	0.00%		32.00%		
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	200136	2.319		0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%		
Matériel industriel ou mobilier	200307	0.093		0.00%	45.00%	0.00%	44.00%		11.00%		
Câbles	170411	0.001		0.00%	80.00%	0.00%	0.00%		20.00%		
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)	200136	4.884		0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%		
Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)	200121*	0.066		0.00%	87.80%	0.00%	0.00%		12.20%		

DECHETS DANGEREUX											
Catégorie de déchet	**Code déchet**	**Quantité estimée**		**Valorisation**				**Elimination**		**Précautions de gestion**	
				Valorisation matière			**Valorisation énergétique**	% incinération sans valorisation énergétique	% non valorisable, à enfouir	Techniques	Economiques
		Masse en tonnes	Volume	% réutilisation (sur site/hors site)	% recyclable	% remblayage, comblement de carrière	% à incinérer avec valorisation énergétique				
Amiantes: Autres types d'amiante lié	170605*	0.335		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%		
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses	170903*	0.285		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%		
Bois traités contenant des substances dangereuses (Bois C)	170204*	0.305		0.00%	0.00%	0.00%	100.00%		0.00%		

TABLEAU ANNEXE											
Catégorie de déchet	**Code déchet**	**Quantité estimée**		**Valorisation**				**Elimination**		**Précautions de gestion**	
				Valorisation matière			**Valorisation énergétique**	% incinération sans valorisation énergétique	% non valorisable, à enfouir	Techniques	Economiques
		Masse en tonnes	Volume	% réutilisation (sur site/hors site)	% recyclable	% remblayage, comblement de carrière	% à incinérer avec valorisation énergétique				
Extincteur	160504*	0.189		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%		
Autres DEEE contenant des substances dangereuses	200135*	0.245		0.00%	76.60%	0.00%	9.70%		13.70%		
Autres plastiques	170203	1.007		0.00%	5.13%	0.00%	9.00%		85.87%		
Autres, non ferreux	170401	0.001		0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%		
Autres DEEE non dangereux	200136	0.504		0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%		
Métaux mélangés	170407	0.013		0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%		
Carton (non emballage)	20 01 01	0.151		0.00%	100.00%	0.00%	0.00%		0.00%		

11.ACTEURS DU REEMPLOI / FILIERES IDENTIFIEES

Pour réaliser le scénario tel que présenté dans le présent rapport, nous vous proposons les filières et acteurs suivants :

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
Backacia *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale et physique*	Baignoire, Bidet, Evier, Fenêtre aluminium, Fenêtre PVC, Lavabo + colonne, Lavabo suspendu céramique, Porte de service PVC, Porte-Fenêtre - Aluminium simple vitrage, Prise de courant / interrupteur, Vasque à poser, WC (cuvette et réservoir), WC cuvette indépendante	Adresse : 26 Rue des Taillandiers, 75011 Paris, France Tél. : 07 57 91 95 07 Email : contact@backacia.com Site : https://www.backacia.com/
Cycle Up *Acteur généraliste* *Plateforme Digitale*	Baignoire, Bidet, Evier, Fenêtre aluminium, Fenêtre PVC, Lavabo + colonne, Lavabo suspendu céramique, Porte de service PVC, Porte-Fenêtre - Aluminium simple vitrage, Prise de courant / interrupteur, Vasque à poser, WC (cuvette et réservoir), WC cuvette indépendante	Adresse : 6 Rue Martel, 75010 Paris, France Tél. : 01 44 07 67 38 Email : contact@cycle-up.fr Site : https://www.cycle-up.fr/home
SYMBIOZ recyclerie et ferme urbaine (à 9,2km) *Structure de collecte*	Accessoire et meuble de jardin, Décoration textile - Éléments d'ameublement, JELS (Jouets, équipements de loisirs et de sport) - Mobilité, Jouet, Literie - Éléments d'ameublement, Machines et appareils motorisés thermiques, Meuble, Outil de bricolage et jardinage, Outil de bricolage et jardinage électrique, Rembourrés d'assise ou de couchage - Éléments d'ameublement, Sièges - Éléments d'ameublement	Adresse : 1179 Route De Remire - Site Du Break Club 97354 Remire Montjoly, Guyane française Tél. : 06 94 01 79 06 Email : symbioz973@gmail.com Site : https://www.symbioz-recyclerie-ferme-urbaine.org/
Déchetterie de Cayenne (à 2,3km) *Collecte et valorisation de déchets*	Déblais, déchets inertes, métaux, bois, cartons, verre, encombrants	Adresse : Zone Galmot 97300 Cayenne, Guyane française Tél. : 05 94 28 91 07 Site : www.cacl-guyane.fr
G2C (à 1.6km) *Collecte et valorisation de déchets*	Déchets inertes, DTQD, batterie et piles, métaux, verre, pneumatiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles de vidange, huile de friture, déchets chimiques, terres polluées, location de bennes	Adresse : 13, Lotissement Calimbé II 97300 Cayenne, Guyane française Tél : 0594 38 81 56 Email : g2c@guyanecollecte.fr Site : https://www.guyanecollectecollectiviteg2c.fr/
Pena (à 57km) *Centre de recyclage des déchets industriels*	Déchets dangereux (piles et batteries, parebrises, huiles, bases, acides et solvants, peintures, mastics et colles, amiante), métaux, papier, carton, bois, plastiques, déchets inertes, déchets d'équipements électriques et électroniques	Adresse : Rue Georges Mellies 97310 Kourou, Guyane française Tél : 05 94 47 29 09 Email : g2c@guyanecollecte.fr Site : https://www.pena.fr/ipes-guyane/

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
SGVD (à 15,8km) *Service de gestion des déchets dangereux*	Déchets dangereux (déchets automobiles, huiles, peintures, colles, hydrocarbures), déchets verts, location de bennes	Adresse : 68, rue Chawari – ZA de Soula 97355 Macouria Tél : 0594 38 03 31 Email : contact(@)sgvd.fr Site : https://sgvd.fr/
ACORPE - Environnement. & Agriculture.(à 4,7km) *Facilitateur d'éco-organisme*	Mise en place de solutions de collecte	37, rue Gabriel Devèze 97300 CAYENNE 0594 25 44 95 / 0694 16 39 77 stephanie.billard@acorpeguyane
Centrale biomasse (à 63,9km) *Valorisation de la biomasse*	Déchets de bois	Adresse : Piste des Compagnons Réunis 97310 Kourou Tél : 05 94 30 47 12 Email : accueil.guyane@voltalia.com Site : https://www.voltalia.com/fr

Projet verre Verr'In Guyane

L'entreprise Verr'In Guyane

En cours de création, la société **Verr'In Guyane** est née de la **fusion de porteurs de projet industriels guyanais** (Optim'OM, Maillet TP, MGT Collecte, Tatou Travaux), intervenant dans le **secteur de la collecte, du tri, et du traitement des déchets** sur le territoire. L'objectif de ce partenariat est d'apporter, à travers **des compétences, des capacités techniques, et des qualités humaines multi-métiers**, une valeur ajoutée au développement de la valorisation locale du verre sur le territoire.

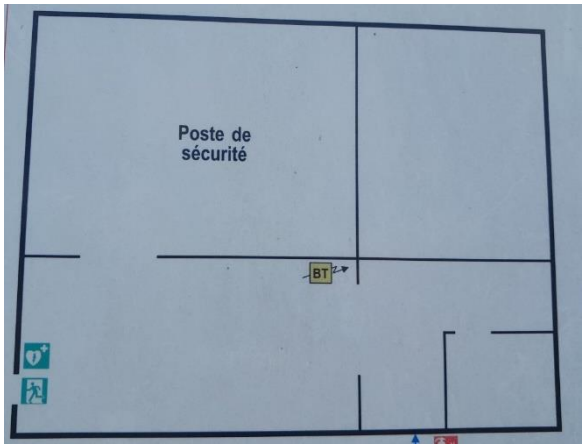
Fiche d'identité projet

- **Territoire :** Guyane
- **Standard(s) de matériau :** emballages en verre
- **Tonnage annuel :** 2 500 T
- **Technologie :** implosion / concassage
- **Produit(s) fini(s) :** média filtrant d'assainissement
- **Coût total du projet :** 2 300 000 €
- **Calendrier de démarrage :** 2025

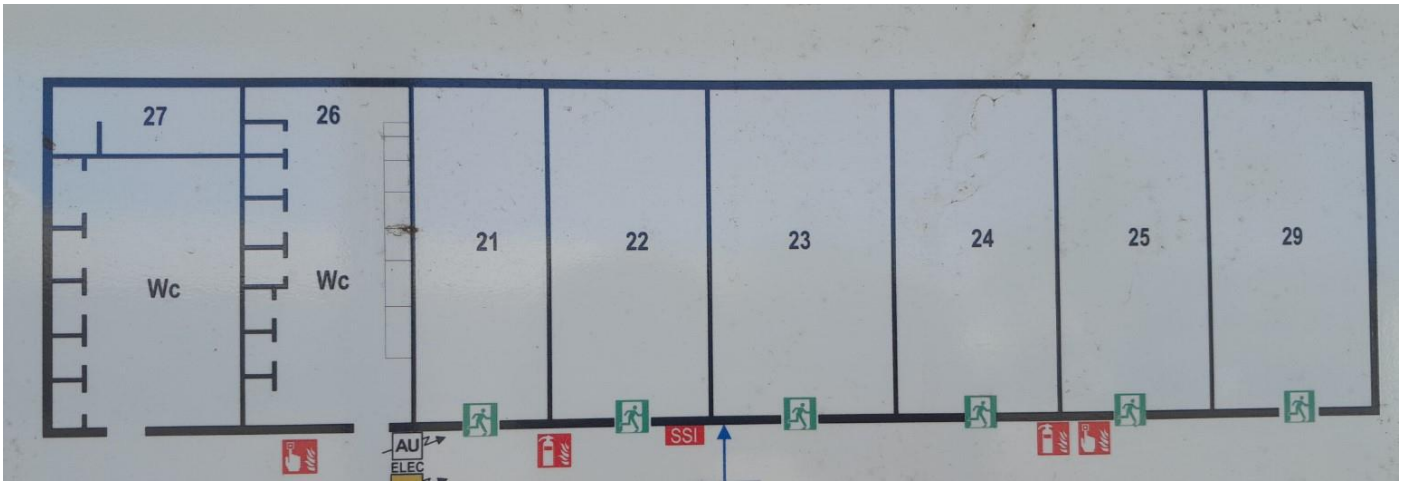




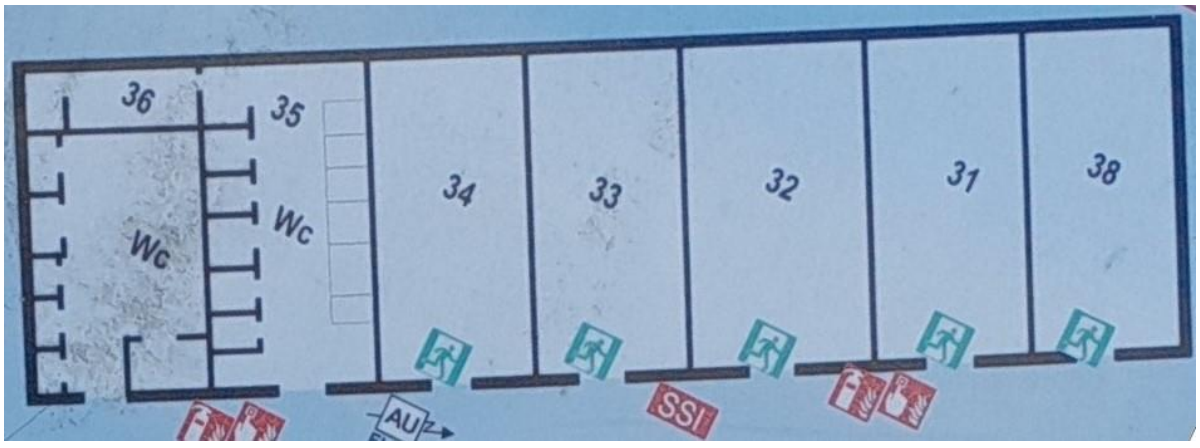
ANNEXE PLANS DES BATIMENTS / CARTOGRAPHIE



Bâtiment 001



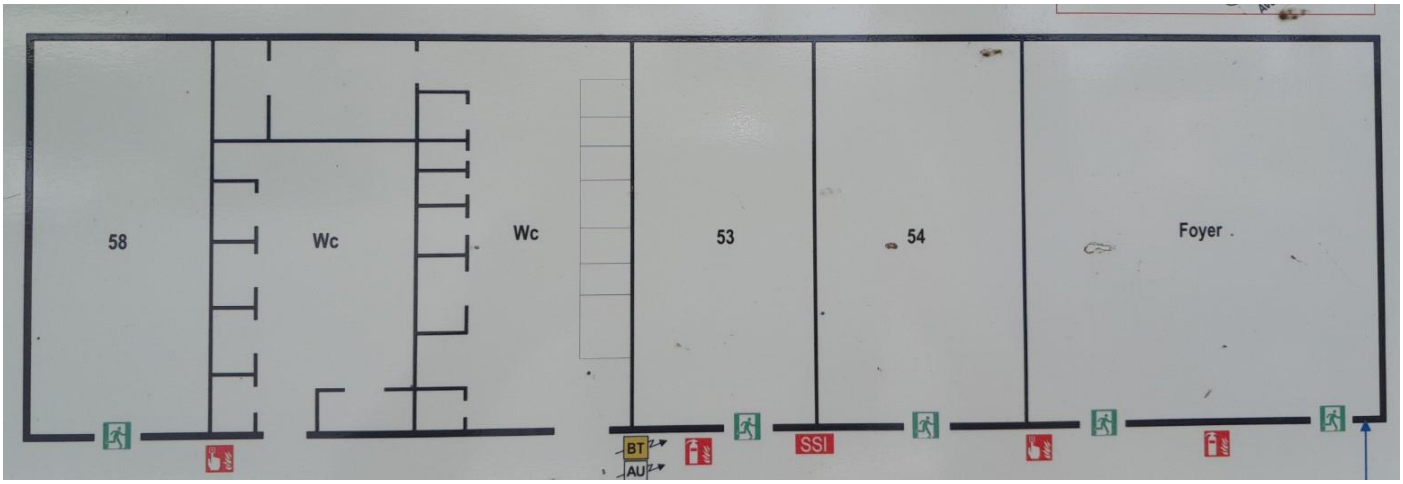
Bâtiment 002



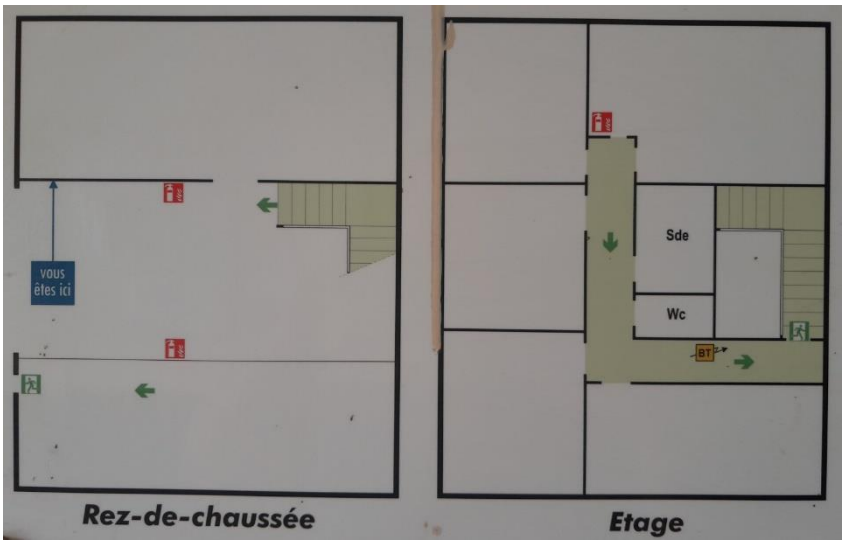
Bâtiment 003



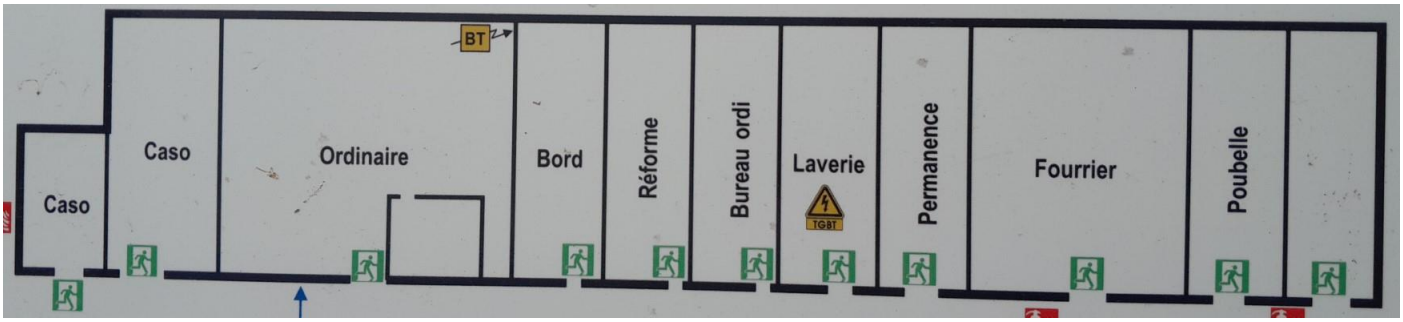
Bâtiment 004



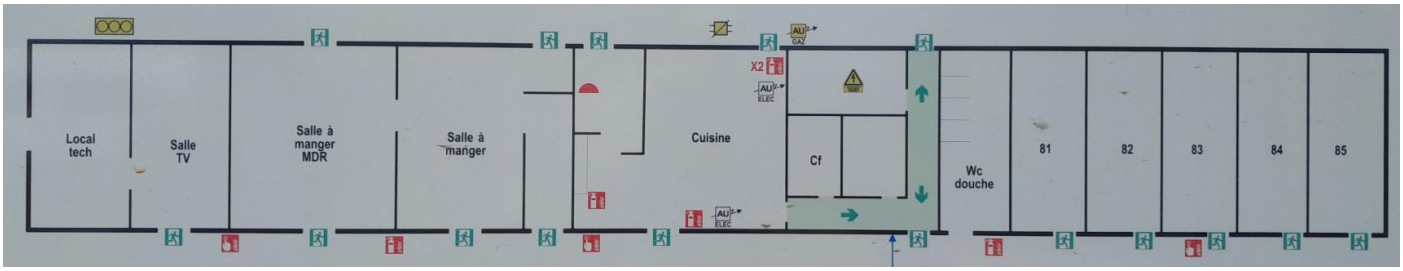
Bâtiment 005



Bâtiment 006



Bâtiments 007 et 009



Bâtiment 008



Bâtiment 010

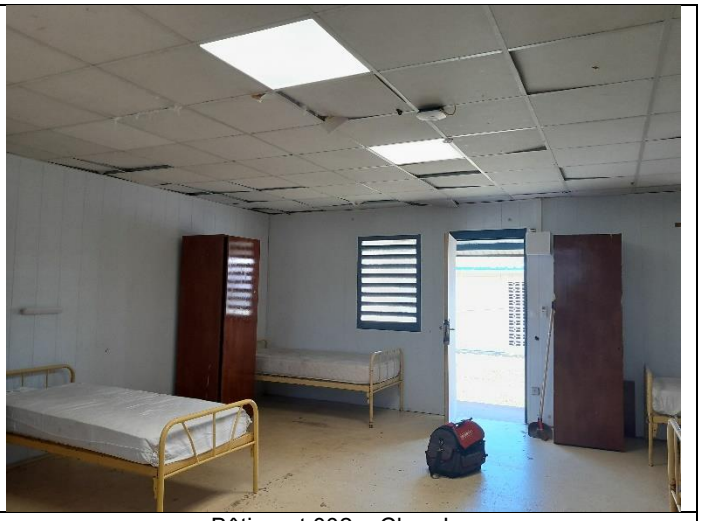


Bâtiment 011

ANNEXE PHOTOS DES BATIMENTS



Bâtiment 001 – Chambre



Bâtiment 002 – Chambre



Bâtiment 002 – Coursive



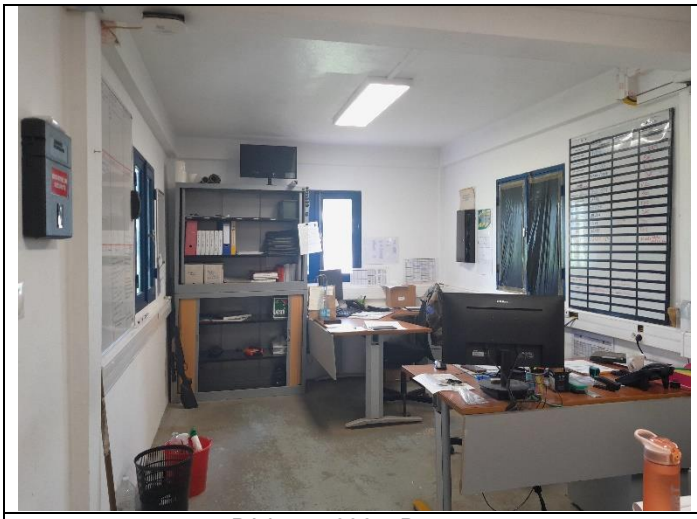
Bâtiment 003 – Pignon



Bâtiment 005 – Sanitaires



Bâtiment 005 – Foyer

	
Bâtiment 006 – Bureau	Bâtiment 007 – Ordinaire
	
Bâtiment 007 – Local poubelle	Bâtiment 008 – Salle JDC
	
Bâtiment 010 – Hangar	Ouvrage 0013 – Réservoir de gaz

ANNEXE ATTESTATION DE FORMATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE

Attestation de Formation

Nous attestons que :

Madame SOUCHARD Elisabeth

A suivi la formation :

PMD - Diagnostic Déchets & Ressource : Produits Matériaux Déchets

Objectifs de la formation :

Savoir faire un diagnostic produits matériaux déchets (PMD)

Durée de présence du stagiaire : **14.00 h**
Lieu : AEF - Centre Formation Lyon - 5 rue Alice Guy Blaché - ZAC BERLIET - 69800 SAINT PRIEST (nouveaux bâtiments)
Dates de la formation : 30/09/2024 au 01/10/2024

Cette attestation a été réalisée à Paris, le 25/11/2024.

Responsable Campus Apave
Céline SONDENECKER

Apave - Immeuble Canopy - 6 rue du Général Audran - CS 60123 - 92412 Courbevoie Cedex
Tél. 01 45 66 99 44 - Fax 01 45 67 90 47
www.apave.com - SA au capital de 231 441 941 € - RCS PARIS 527 573 141
Numéro de déclaration d'existence auprès de la Préfecture de la région Ile-de-France n° 11.75.46897.75

ANNEXE ATTESTATION ASSURANCE

Votre interlocuteur
CBT VERLINGUE
(AGENCE D'ILLZACH)
29335 QUIMPER CEDEX

Portefeuille : 0201050284

☎ **03 89 61 64 64**
08 20 20 26 32

SAS APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

Votre contrat

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

Vos références

Contrat
10800807204

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

SAS APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

a souscrit tant pour son compte que pour celui de sa filiale française :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France (AICF)
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

le contrat n° 10800807204 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées :
Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- Inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- Bâtiment et génie civil
- Essais, mesures et métrologie
- Laboratoires d'analyses (non médicales)
- Conseils
- Formation
- Certification, contrôle, qualification et homologation

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.23 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

Contrat N° 10800807204

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus Sans pouvoir excéder pour :	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux USA/CANADA	5 000 000 € par année d'assurance
sous-limités : c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

*Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable du **01/01/2025 au 31/12/2025** sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le **03 janvier 2025**
Pour la société :
Mathieu GODART
Directeur Général Délégué



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.